



BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

NOTICE D'INFORMATION

**RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS EN VUE DE
REGULARISER LE MARCHÉ**

**PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE LE
26 MAI 2009**

ORGANISME CONSEIL



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n° 02/03 du 23/05/03 prise en application du décret n° 2.02.556 du 22 hja 1423 (24 février 2003), l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 7 mai 2009 sous la référence n°VI/EM/013/2009.

Ce document a été établi par la BMCI et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de rachat envisagé.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	3
PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS	4
I.1 - Le Directoire.....	5
I.2 - Les Commissaires aux Comptes.....	5
I.3 - Le Conseiller Financier.....	11
I.4 - Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière.....	11
DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT	12
II.1 - Cadre légal	13
II.2 - Objectifs.....	14
II.3 - Caractéristiques du Programme.....	14
II.4 - Financement du Programme.....	14
II.5 - Modalités de Réalisation du Programme.....	15
II.5.1 - Evolution de la Liquidité.....	16
II.5.2 - Evolution du cours et de la Volatilité.....	16
II.6 - Incidence du Programme sur la Situation Financière de la BMCI.....	20
II.7 - Programmes de Rachat Précédents.....	20
II.8 - Traitements Comptable et Fiscal des Rachats.....	24
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI	25
III.1 - Renseignements à Caractère Général.....	26
III.2 – Organisation et Activité.....	27
III.3 - Répartition du Capital.....	35
III.4 - Evénements Récents et Perspectives.....	37
QUATRIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES	39
▪ Principes et Méthodes Comptables Utilisées par la BMCI.....	40
▪ Les Etats de Synthèse.....	46

ABREVIATIONS

AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
APSF	: Association Professionnelle des Sociétés de Financement
ATW	: Attijariwafa Bank
Bc	: Bourse de Casablanca
BcP	: Banque Centrale Populaire
BMCE	: Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BmCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BDDI	: Banque De Détail à l'International
BNPP	: BNP Paribas
BVQI	: Bureau Veritas Quality International
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
DH	: Dirham
ETIC	: Etat des Informations Complémentaires
Is	: Impôts sur les Sociétés
KDH	: Milliers de Dirhams
MASI	: Moroccan All Shares Index
MDH	: Millions de Dirhams
MRDS DE DH	: Milliards de Dirhams
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PMI	: Petites et Moyennes Industries
PNB	: Produit Net Bancaire
SFDI	: Services Financiers et Banque de Détail à l'International
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCT	: Volatilité de Court Terme
VLT	: Volatilité de Long Terme

PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS

LE DIRECTOIRE

Le Directoire représenté par Monsieur Jacques ARDANT, Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Jacques ARDANT
Président du Directoire
BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca
Tél. 05 22 43 36 41
Fax: 05 22 27 82 77
Jacques.ardant@bnpparibas.com

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des Commissaires aux Comptes :

• Exercice 2008 :

Cabinet	<i>MAZARS MASNAOUI</i>	<i>JPC Audit</i>
Représentant	<i>M. MOKDAD</i>	<i>Mme. L.SIJELMASSI</i>
Adresse	<i>104 Bis, Bd Abdelmoumen 20 100 Casablanca</i>	<i>35, rue Aziz BELLAL 20 200 Casablanca</i>
Numéro de téléphone	<i>05 22 23 36 96</i>	<i>05 22 99 98 00</i>
Numéro de fax	<i>05 22 23 18 39</i>	<i>05 22 23 88 70</i>
Adresse électronique	<i>kamal.mokdad@mazars.ma</i>	<i>Leila.sijelmassi@fr.pwc.com</i>
Date premier exercice soumis au contrôle	<i>2006</i>	<i>2008</i>
Date de l'expiration du mandat en cours	<i>AGO statuant sur l'exercice 2010</i>	<i>AGO statuant sur l'exercice 2010</i>

• Exercice 2007 :

Cabinet	<i>MASNAOUI AUDIT ET CONSEIL</i>	<i>PRICE WATERHOUSE</i>
Représentant	<i>M. MASNAOUI</i>	<i>M. Aziz BELKASMI</i>
Adresse	<i>104 Bis, Bd Abdelmoumen 20 100 Casablanca</i>	<i>101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca</i>
Numéro de téléphone	<i>05 22 23 36 96</i>	<i>05 22 98 40 40</i>
Numéro de fax	<i>05 22 23 18 39</i>	<i>05 22 99 11 96</i>
Adresse électronique	<i>abdulkader.masnaoui@mazars.ma</i>	<i>aziz.belkasmi@ma-pwac.com</i>
Date premier exercice soumis au contrôle	<i>2006</i>	<i>1999</i>
Date de l'expiration du mandat en cours	<i>AGO statuant sur l'exercice 2007</i>	<i>AGO statuant sur l'exercice 2007</i>

2. Attestation de concordance des commissaires aux comptes, relative aux états de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Masnaoui Mazars et Price Waterhouse pour l'exercice 2007 et par nos soins pour l'exercice 2008.

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

Leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

Kamal.mokdad@mazars.ma

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des :

• **Exercice clos le 31 décembre 2007 :**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 décembre 2007 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat de ces opérations et de l'évolution de ces flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 98 40 40

Fax : 05 22 98 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI AUDIT ET CONSEIL

Adresse : 104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

• **Exercice clos le 31 décembre 2008 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 6 217 252 dont un bénéfice net de KMAD 728 675.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A3 de l'ETIC qui expose un changement de méthode résultant de l'harmonisation de la classification et de l'évaluation du portefeuille titres entre les comptes sociaux et les règles applicables aux comptes consolidés à partir du 1er janvier 2008, conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib. Ce changement de méthode n'a pas d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres au 31 décembre 2008.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

Leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

Kamal.mokdad@mazars.ma

3. Attestation de concordance des commissaires aux comptes, relative aux états de synthèse consolidés clos au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés clos au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse consolidés, tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Masnaoui Mazars et Price Waterhouse pour l'exercice 2007 et par nos soins pour l'exercice 2008.

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008
Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010
Leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

Kamal.mokdad@mazars.ma

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des :

• **Exercice clos le 31 décembre 2007**

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, du Groupe BMCI au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés du Groupe BMCI arrêtés au 31 décembre 2007 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière consolidés du Groupe BMCI, ainsi que du résultat consolidé de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

M. Aziz BELKASMI, cabinet PRICE WATERHOUSE

101, Boulevard Massira Al Khadra 20 100 Casablanca

Tél: 05 22 98 40 40

Fax : 05 22 99 11 96

Date premier exercice soumis au contrôle : 1999

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2007

aziz.belkasmi@ma-pwac.com

M. MASNAOUI, cabinet MASNAOUI AUDIT ET CONSEIL

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

abdelkader.masnaoui@mazars.ma

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2008**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, préparés pour la première fois conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Ces états financiers consolidés comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2007 retraitées selon les mêmes règles.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Mme.L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

35, rue Aziz BELLAL - 20 200 Casablanca

Tél. 05 22 99 98 00

Fax : 05 22 23 88 70

Date premier exercice soumis au contrôle : 2008

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2010

Leila.sijelmassi@fr.pwc.com

M.K MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

104 Bis, Bd Abdelmoumen, 20 100 Casablanca

Tél. 05 22 23 36 96

Fax : 05 22 23 18 39

Date premier exercice soumis au contrôle : 2006

Date de l'expiration du mandat en cours : AGO statuant sur l'exercice 2008

Kamal.mokdad@mazars.ma

LE CONSEILLER FINANCIER

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

BMCI Finance est une filiale détenue à 100% par le groupe BMCI. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Mohamed ABOU EL FADEL

Administrateur Directeur Général

BMCI FINANCE 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 11 46

Fax: 05 22 27 93 79

mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com

LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Mme Karima MORSY

Directrice de la Communication et de la Publicité

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 41 36

Fax: 05 22 29 94 02

karima.morsy@bnpparibas.com

DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT

II.1- CADRE LEGAL

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008, sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise. Elle fera l'objet de la résolution suivante:

"

ONZIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n°17-95, relative aux sociétés anonymes et après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de surveillance, a examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information, et en vue de réguler la valeur des cours de la Bourse, autorise expressément le renouvellement du programme de rachat par BMCI de ses propres actions en bourse arrêté par le Directoire.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi les modalités de ce programme de rachat comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| • Prix maximum d'achat et de vente | 1 000 dirhams |
| • Prix minimum d'achat et de vente | 700 dirhams |
| • Nombre maximum d'actions à acquérir | 5% du capital, soit 641 795 actions |
| • Délai d'autorisation | 1 an |

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au Directoire à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qu'il jugera opportunes.

"

Le cadre légal régissant cette opération se réfère à :

- L'article 279 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme qui stipule que : « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 p. 100 du total de ses propres actions, ni plus de 10 p 100 d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition ; à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions.

L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne peut exercer par elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale peut décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions; à défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société doivent être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun. »

- L'article 8.7 de la circulaire du CDVM n°02/03 relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en Bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché : « Il est recommandé aux sociétés de prévoir dans le rapport de gestion du conseil d'administration ou du directoire soumis à

l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels, un paragraphe consacré au programme de rachats d'actions décrivant notamment le nombre d'actions achetées et des actions éventuellement cédées ainsi que le cours moyen pondéré d'acquisition ou de cession. Il est recommandé également que cette information soit incluse dans le rapport annuel. »

La BMCI prévoit, dans son rapport de gestion du directoire soumis à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels, un paragraphe consacré à son programme de rachat d'actions.

A fin décembre 2008, le montant des primes d'émission, de fusion et d'apport, et les autres réserves (hors réserves légales) de la BMCI s'élève à 2,894 Mrds de DH.

II.2 - OBJECTIFS

Le Directoire souhaite mettre en œuvre un nouveau programme de rachat par la BMCI de ses propres actions afin de régulariser le cours de l'action BMCI sur le marché boursier.

En conséquence, l'objectif de ce programme sera de doter la BMCI d'un moyen d'intervention en contre tendance des variations excessives du cours sur le marché.

Cet objectif sera réalisé sans pour autant fausser le bon fonctionnement du marché boursier.

II.3 - CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

- *Titres concernés* : *Actions BMCI*
- *Prix maximum d'achat et de vente*¹ : *1 000 DH / action*
- *Prix minimum d'achat et de vente*¹ : *700 DH / action*
- *Nombre maximum d'actions à détenir** : *5% du capital (641 795 actions)*
- *Somme maximale à engager* : *641 795 000 DH*
- *Durée du programme* : *12 mois*
- *Calendrier* : *du 01 juin 2009 au 31 mai 2010*

*sous réserve de l'approbation par l'AGO du 26 mai 2009, du projet de résolution relatif à l'autorisation du programme de rachat.

M. le Ministre de l'Economie et des Finances a décidé de reconduire la dérogation relative aux programmes de rachat, accordée le 4 décembre 2008 et arrivant à échéance le 31 mars 2009.

En vertu de cette mesure dérogatoire, les sociétés cotées ayant mis en œuvre un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché sont autorisées à acquérir leurs propres actions en dessous du prix minimum d'achat, fixé dans le cadre de leurs programmes de rachat.

Cette mesure dérogatoire est reconduite jusqu'au 30 juin 2009.

II.4 - FINANCEMENT DU PROGRAMME

L'intention de la BMCI est d'assurer le financement des rachats d'actions par ses ressources propres, sachant qu'au 31 décembre 2008, la trésorerie disponible ressort à 5,71 Mrds de DH.

¹ Prix hors frais d'achat et de vente

II.5 - MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME

Les achats et cessions des actions BMCI visées par le programme seront effectués à tout moment sur le marché central de la bourse de Casablanca à des prix d'achat et de vente fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société. Ces ajustements seront approuvés dans le cadre des autorisations par les organes sociaux de la banque.

Dans le cadre de la réalisation du programme de rachat, BMCI envisage d'intervenir en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de BMCI Bourse, selon le mandat de gestion confié par BMCI, pour une durée de 12 mois. BMCI Bourse agit en toute indépendance quant à l'opportunité d'intervention sur les titres de BMCI.

De plus, BMCI s'engage à ne pas initier d'ordres de bourse en application du programme de rachat ni de donner d'instructions de nature à orienter les interventions de BMCI Bourse.

Dans le cadre du programme de rachat, BMCI Bourse est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat et à la vente des actions BMCI sous réserve du respect :

- des fourchettes légales et réglementaires,
- des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire et,
- de l'article 279 de la loi 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 .

Toutefois, la BMCI peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués à BMCI Bourse, sans qu'il soit besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour la BMCI de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

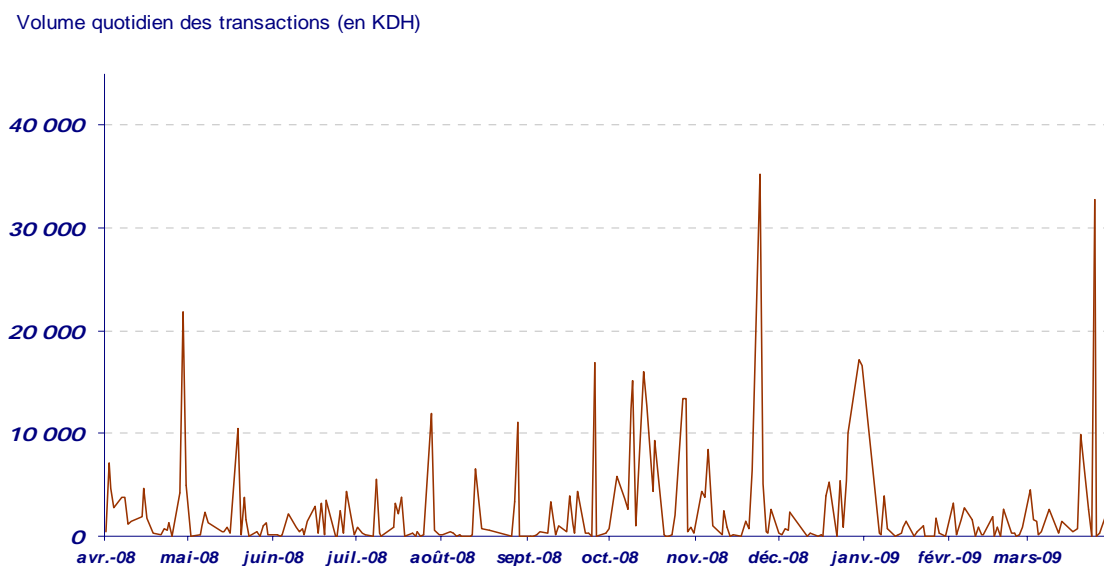
BMCI Bourse est tenue :

- d'établir et de transmettre à BMCI un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat.
- Et d'établir et de transmettre à BMCI, chaque fin de mois, une analyse du marché des actions BMCI de manière à permettre à BMCI d'apprécier la régularisation du marché.

En outre, BMCI Bourse transmettra un avis d'opéré à la BMCI à la réalisation de chaque transaction. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central), sens de l'opération (achat/vente), cours d'exécution, montant brut, Commissions Société de Bourse, Commissions Bourse de Casablanca, Montant de la TVA et le Montant Net.

II.5.1 - Evolution de la liquidité

Graph 1: Evolution des volumes traités sur le marché central entre le 1^{er} Avril 08 et le 31 Mars 09 (en KDH)



Au cours de la période d'étude, 294 410 actions BMCI ont été échangées sur le marché central de la Bourse de Casablanca, pour un volume global de 562 MDH. Le cours moyen pondéré s'est établi à 953.8 DH.

Le volume moyen pondéré ressort à 1 243 KDH par jour, l'équivalent de 1 303 actions BMCI échangées par séance. On dénombre 16 séances boursières où le volume traité a excédé 10 MDH. Le nombre moyen d'actions échangé atteint 8 935 titres par séance de bourse.

Le volume traité lors de ces 16 séances les plus animées pour l'action BMCI représente 47.6% du total volume échangé au cours de la période d'observation (267 MDH contre 562 MDH au total). La fourchette de prix négocié est comprise entre 820 DH et 1 092 DH. Le cours moyen pondéré y ressort à 934 DH l'action.

Ramenées au nombre d'actions constituant le capital de la Banque le long de la période d'étude, les transactions sur l'action BMCI ont porté sur 294 410 actions, et font ressortir un coefficient de liquidité sur la période égale à 2.29%.

II.5.2 - Evolution du cours et de la volatilité

Définition :

La volatilité est définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique) multiplié par la racine carrée du nombre de jours "n" pris en compte. Par convention, la volatilité est dite de long terme avec n = 250, elle est dite de court terme pour n = 20.

La formule étant : $v = \sigma [\ln(S_t - S_{t-1})] * \sqrt{n}$; avec :

v : Volatilité

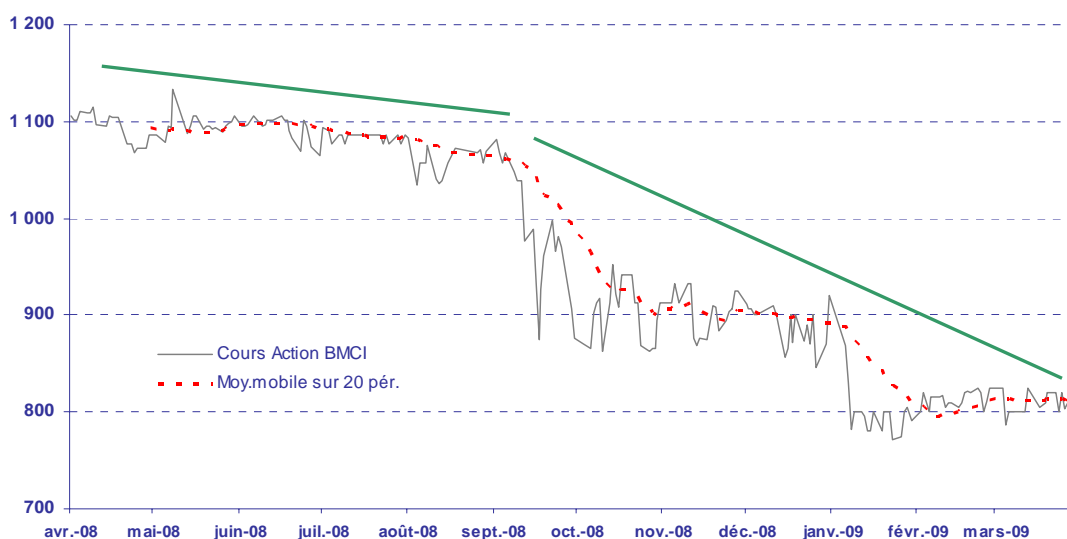
σ : Ecart Type

S_t : Cours de l'action à la date t

n = 20 pour la VCT ; 250 pour la VLT



Le calcul de la volatilité se base sur le nombre de jours traités de l'action BMCI (soit n=95 et n=131 pour chacune des tendances).

Graph 2: Evolution du cours de l'action BMCI entre le 1^{er} Avril 08 et le 31 Mars 09 (en DH)²



Source : BMCI Bourse

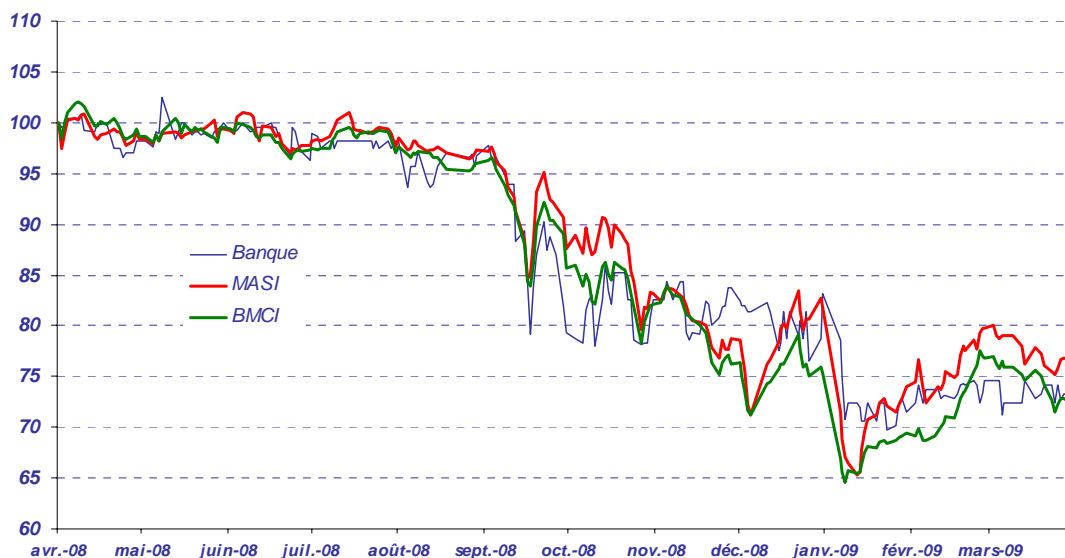
Durant la période d'observation (1 an), le comportement de l'action BMCI fait ressortir deux tendances générales :

- 1-  : Un mouvement baissier de faible amplitude, situé entre le 1^{er} avril et le 2 septembre 2008 (volatilité de 11.47%) ;
- 2-  : Un mouvement baissier de forte amplitude situé entre le 3 septembre 2008 et le 31 mars 2009 (volatilité de 30.27%)

Cette tendance est similaire dans les mouvements du MASI et de l'indice du secteur bancaire coté. La corrélation entre le cours de l'action BMCI et les indices boursiers MASI et celui du secteur des Banques ressort respectivement à 99% et 97% (base 100 le 01 avril 2008).

² L'analyse technique par la moyenne mobile permet une lecture de la tendance d'une série chronologique, également applicable sur le comportement d'une action en bourse entre deux dates données. Elle est dite mobile sur X jours, quand elle est calculée par palier glissant sur ce même nombre de jours, généralement fixé à 20 et correspondant, par convention, au nombre de jours de cotation sur un mois. Son insertion dans ce graphique permet de mieux visualiser la tendance lissée de l'action BMCI sur la période d'étude.

Graphe 3: Evolution du cours de l'action BMCI comparativement à l'indice MASI et l'indice du secteur des Banques cotées entre le 1^{er} Avril 08 (base 100) et le 31 Mars 09



Source : BMCI Bourse.

❖ **Synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude (en Dirhams) :**

Cours le plus haut	1 178	Nombre de jours traités	226
Cours le plus bas	763	Taux de cotation **	91.87%
Cours moyen pondéré	953.8	V.L.T	34.02%
Coefficient de Liquidité *	2.29%	V.C.T	9.62%

*: Nombre des actions échangé divisé par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2008 (soit 12 835 918)

** : Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

Source : BMCI Bourse

❖ **Evolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude**

Evolution Mensuelle	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08
Cours le plus haut	1 160	1 178	1 168	1 138	1 127	1 125
Cours le plus bas	1 110	1 115	1 106	1 100	1 060	910
Cours moyen pondéré	1 139.49	1 137.89	1 136.28	1 116.58	1 095.10	1 007.94
Nombre de titres échangés	29 724	11 365	10 228	13 744	10 669	16 836
Nombre de jours traités	20	19	20	20	15	20
Nombre de jours de bourse	22	21	21	22	18	22
Evolution Mensuelle	oct-08	Nov-08	Déc-08	Janv-09	Févr-09	mars-09
Cours le plus haut	1 007	942	920	869	825	829
Cours le plus bas	861	868	796	763	780	787
Cours moyen pondéré	929.94	927.04	863.04	797.32	811.50	818.63
Nombre de titres échangés	65 666	39 593	40 250	7 286	10 790	38 259
Nombre de jours traités	21	18	19	17	19	18
Nombre de jours de bourse	21	18	20	21	20	20

Source : BMCI Bourse

❖ **Secteur Bancaire Coté**

Sur la période d'étude, la VLT du secteur bancaire est égale à 23.94% (contre 19.32% pour le MASI et 34.02% pour la BMCI). La VCT du secteur ressort à 6.77% contre 5.47% pour le MASI et 9.62% pour la BMCI.

Secteur bancaire coté*	ATW	BMCE	BCP	BMCI	CDM	CIH
Volume global (MDH)	8 942.5	11 785.8	4 318.4	561.6	144.6	2 314.4
Volume moyen par jour (en MDH)	37.1	48.3	18.2	2.5	0.8	9.4
Nombre jours traités	241	244	237	226	183	246
Taux de cotation	97.97%	99.19%	96.34%	91.87%	74.39%	100.00%
Cours moyen pondéré (en DH)	479.6	382.8	1 231.8	953.8	830.7	507.9
Volatilité LT	32.10%	33.74%	29.70%	34.02%	38.95%	36.15%
Volatilité CT	9.08%	9.54%	8.40%	9.62%	11.02%	10.23%

* du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009
Source : BMCI Bourse

Equivalent à 91.87% sur la période d'étude, le taux de cotation de la BMCI est sensiblement égal au taux moyen de cotation du secteur bancaire (93.29%).

❖ **Remarques :**

Le taux de cotation est défini comme le nombre de jours de cotation d'une action divisé par le nombre de jours de bourse.

❖ **Interprétations des fourchettes par la méthode des écarts relatifs :**

Sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale, la fourchette du programme de rachat de la BMCI, comprise entre un haut à 1 000 DH et un bas à 700 DH, présente un écart relatif de 42.9%.

Cet écart s'inscrit dans l'intervalle [37.0% ; 66.7%] des programmes de rachat récemment initiés.

Valeurs	Prix maximum d'achat et de vente en DH	Prix minimum d'achat et de vente en DH	Ecart relatif
Samir	1 000	650	53.8%
Alliance développement Immo	1 000	600	66.7%
Auto Hall	160	100	60.0%
Salafin	850	550	54.5%
BMCE Bank	350	220	59.1%
CGI	3 360	2 100	60.0%
Afrique Gaz	1 650	1 150	43.5%
Douja Prom Gr Addoha	2 75	195	41.0%
SNEP	1 850	1 350	37.0%
Distrisoft	840	540	55.6%

Source : CDVM

II.6 - INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA BMCI

L'intention de la BMCI n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la Banque autre que l'enregistrement des plus et moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres.

Dans l'hypothèse où le nombre maximum d'actions à détenir représentant 5% du capital de la BMCI serait acheté au cours le plus haut (1 000 DH) de la fourchette autorisée par l'AGO du 26 mai 2009, et serait revendu ensuite au cours le plus bas de cette même fourchette (700 DH), la moins-value dégagée à chaque achat et revente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessous serait égale à 192.54 MDH.

II.7 - PROGRAMMES DE RACHAT PRECEDENTS

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par la BMCI depuis Juin 2000 :

Programmes de Rachat BMCI	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9 ²
Maximum à acquérir ⁽¹⁾	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586	414 299	497 278	500 136	527 567
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800	800	900	1 050	1 300
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475	475	600	750	1 000
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069	331 439	447 550	525 142	685 837
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut (en DH)	520	510	530	725	735	1 213	1 335	1 302	1 150
Cours le plus bas (en DH)	430	441	465	519	638	702	875	1 100	771
Cours moyen pondéré (en DH)	471	471	492	627	694	825	1 110	1 168	924
Taux de cotation	72,80%	71,20%	61,60%	65,60%	55,60%	78,97%	94,17%	97,16%	92,31%
VLT	28,50%	19,53%	20,85%	26,18%	27,86%	23,51%	35,54%	22,42%	36,2%
VCT	3,43%	5,53%	7,11%	4,77%	7,63%	9,89%	8,41%	4,21%	10,2%
Nombre actions acheté	30 028	45 370	142	-	-	-	-	-	845
Nombre actions vendu	3 100	71 439	2	999	-	-	-	-	-
Stock début	-	26 928	859	999	-	-	-	-	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-	-	-	-	845

P1 : du 29 Juin 2000 au 29 mai 2001 (1^{er} programme)

P2 : du 30 mai 2001 au 26 mai 2002 (2^{ème} programme)

P3 : du 27 mai 2002 au 25 mai 2003 (3^{ème} programme)

P4 : du 26 mai 2003 au 26 mai 2004 (4^{ème} programme)

P5 : du 27 mai 2004 au 17 mai 2005 (5^{ème} programme)

P6 : du 18 mai 2005 au 25 mai 2006 (6^{ème} programme)

P7 : du 26 mai 2006 au 6 mai 2007 (7^{ème} programme)

P8 : du 7 mai 2007 au 6 mai 2008 (8^{ème} programme)

P9 : du 28 mai 2008 au 25 mai 2009 (9^{ème} programme)

(1) : 5% du capital

(2) : au 2 avril 2009

Source: BMCI Finance

La BMCI a lancé son premier programme de rachat de ses actions en 2000, moment où les inquiétudes des investisseurs sur la Bourse de Casablanca étaient très fortes, et où leurs comportements sur le marché n'étaient pas guidés par l'état des fondamentaux des sociétés cotées.

❖ **1^{er} Programme :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2000 a donné la possibilité aux dirigeants de la BMCI de régulariser le cours de l'action, en l'autorisant à racheter et à vendre ses propres actions dans les conditions suivantes :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Dans ce contexte, et afin de régulariser le cours de l'action, la BMCI a commencé par effectuer plus d'opérations de rachat que de vente. Entre le 29 Juin 2000 et le 29 mai 2001, la BMCI a effectué 26 opérations de rachat qui ont concerné 30 028 actions au cours moyen pondéré de 474.53 DH l'action. Pendant la même période, 2 opérations de vente ont été initiées et ont concerné 3 100 actions effectuées au cours moyen pondéré de 501 DH.

❖ **2^{ème} Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2001 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 30 mai 2001 au 26 mai 2002) ont concerné 45 370 actions (soit 0.59% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 461.61 DH et 71 439 actions vendues au prix moyen pondéré de 500.05 DH.

Pendant cette période, 98% du volume des opérations de rachat a été initié avant fin décembre 2001. Ceci s'explique par les tensions encore persistantes sur le cours de l'action BMCI jusqu'à la fin de cette année et la nécessité de régulariser le cours par des opérations de rachat. Au 31 décembre 2001, la BMCI détenait 71 384 actions propres (soit 0.94% du capital).

❖ **3^{ème} Programme :**

L'autorisation a été reconduite par l'AGO du 27 Mai 2002 laquelle a fixé comme suit les modalités du nouveau programme :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées sous cette autorisation (période du 27 mai 2002 au 25 mai 2003), ont concerné 142 actions achetées au prix moyen pondéré de 478.52 DH. Sur la même période d'observation, 2 actions ont été cédées au prix moyen pondéré de 492 DH l'action.

❖ **4ème Programme :**

Le programme a été reconduit par l'AGO du 26 mai 2003 dans les termes suivants :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées le long de cette période (du 26 mai 2003 au 26 mai 2004), ont concerné 999 actions vendues le 16 Octobre 2003 à 575 DH chacune. Cette transaction a concerné 0.013% du capital de la BMCI. Aucune opération d'achat n'a été effectuée entre le 26 mai 2003 et le 30 avril 2004.

La bonne résistance et l'amorce d'une tendance haussière du cours de l'action BMCI, n'ont pas motivé de mouvements d'achats. L'objectif de la BMCI n'étant pas de garder les actions détenues en propre, l'opération de vente effectuée avait pour objectif de liquider le stock de titres constitué.

❖ **5ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 27 Mai 2004, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat : 800 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **6ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 18 Mai 2005, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 800 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **7ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 26 Mai 2006, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 900 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 600 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **8ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 7 Mai 2007, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 050 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 750 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **9ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mai 2008 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 300 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 1 000 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 28 mai 2008 au 25 mai 2009) ont concerné 845 actions (soit moins de 0.01% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 931.30 DH.

Tableau récapitulatif par période d'autorisation

Stock Début	Période	NB actions		Cours Moyen Pondéré		Stock Fin	Valeur * (en KDH)
		Achat	Vente	Achat	Vente		
-	29 Juin 00 - 29 Mai 01	30 028	3 100	474,53	501,00	26 928	12 414
26 928	30 Mai 01 - 26 Mai 02	45 370	71 439	461,61	500,05	859	413
859	27 Mai 02 - 25 Mai 03	142	2	478,52	492,00	999	510
999	26 Mai 03 - 26 Mai 04	-	999	-	575,00	0	0
0	27 Mai 04 - 17 Mai 05	-	-	-	-	0	0
0	18 Mai 05 - 25 Mai 06	-	-	-	-	0	0
0	26 Mai 06 - 07 Mai 07	-	-	-	-	0	0
0	08 Mai 07 - 07 Mai 08	-	-	-	-	0	0
0	28 Mai 08 – 26 Mai 09	845	-	931,30	-	845	684,45

Source : BMCI

* : à fin période du

** : au 31 mars 2009

II.8 - TRAITEMENTS COMPTABLE ET FISCAL DES RACHATS

❖ *Traitement comptable :*

Les rachats de ses propres actions par la BMCI sont comptabilisés à la valeur d'achat desdites actions, hors frais d'acquisition, au niveau de titres de transactions et de placement.

Les plus et moins values constatées lors de la cession sont enregistrées au compte de résultats.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier du 31 décembre. Seules, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

❖ *Traitement fiscal :*

Le rachat par la BMCI de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values

- **Régime fiscal applicable aux profits de cession**

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

- **Régime fiscal applicable aux dividendes**

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI

III.1 - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

III.1.1 – Dénomination Sociale

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, par abréviation « **B M C I** »

III.1.2 – Constitution

- Année : 1940
- Durée de vie : 99 ans
- Numéro d'Inscription au Registre du Commerce : 4 091 - Casablanca

III.1.3 – Entité Juridique

- Forme Juridique : Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance , de droit privé et régie par la loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17 / 95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008 relative aux sociétés anonymes
- Objet Social : L'article 3 des statuts de la BMCI dispose : « La Banque a pour objet :
 - de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ;
 - de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
- Textes législatifs applicables à l'émetteur : La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par :
 - La loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 ;
 - Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;
 - Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
 - Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
 - Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008 ;
 - Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution

d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;

- Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
 - Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.
 - La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
 - Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
 - Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.
- Lieux de consultation des documents juridiques : 26, place des Nations Unies - Casablanca.
 - Tribunaux compétents : Le tribunal de Commerce de Casablanca.

III.1.4 – Exercice Social

du 1^{er} Janvier au 31 décembre

III.1.5 – Capital Social au 31 décembre 2008

Le capital social s'élève à 1 283 591 800 DH, entièrement libéré et composé de 12 835 918 actions de 100 DH de valeur nominale toutes de même catégorie.

III.1.6 – Régime Fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37% à compter du 1^{er} Janvier 2008. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

III.1.7 – Contacts

- Adresse : 26, place des Nations Unies - Casablanca. Maroc.
- Téléphone : 05 22 22 41 01 / 05 22 22 41 98 / 05 22 22 41 61
- Télécopie : 05 22 20 89 78 / 05 22 48 33 57
- Adresse Electronique : www.bmcinet.com

III.2 - ORGANISATION ET ACTIVITE

III.2.1 – Organisation :

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a été créée en 1940. En 1964, 50% du capital de la BMCI s'ouvre au marché marocain et, en 1972, la Banque s'introduit à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

La BMCI fait partie du Groupe BNP Paribas, à travers son actionnaire principal BNP Paribas BDDI Participations, lui même détenu à 100% par BNPP. A fin décembre 2008, l'actionnariat de référence de la banque est constitué de la BDDI (66.21%), d'AXA Assurance Maroc (8.67%) et du Groupe HOLMARCOM (les compagnies d'assurances ATLANTA et SANAD, respectivement 4.37% et 5.12% du capital).

❖ **Le Conseil de Surveillance**³ :

Le Conseil de Surveillance du 27 juin 2008 a pris acte de la démission de M. Joël SIBRAC, qui a fait valoir ses droits à la retraite, de ses fonctions de Président du Directoire de la Banque et a nommé M. Jacques ARDANT en qualité de nouveau membre et Président du Directoire de la BMCI.

Dans sa réunion du 15 décembre 2008, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de M. Pierre MARIANI de ses fonctions de membre et Vice-président du Conseil de Surveillance. Il a également nommé M. Alain DALLARD en qualité de membre du Directoire et nouveau Secrétaire Général de la BMCI en remplacement de M. Patrick SOULAGES qui a été appelé pour remplir d'autres fonctions dans le groupe BNP Paribas

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 27 mars 2009 a nommé par cooptation Mme Marie-Claire CAPOBIANCO et M. Alain FONTENEAU en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance de la BMCI en remplacements respectifs de M. Pierre MARIANI et M. Michael PEREIRA. Il a également pris acte de la désignation de M. Michael PEREIRA en qualité de nouveau représentant permanent de la société BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS au sein du Conseil de Surveillance de la Banque et a nommé M. Michel PEBEREAU en qualité de nouveau Vice-Président dudit Conseil.

Dans le projet de résolutions qui sera présenté à la prochaine AGO de la BMCI devant statuer sur les comptes de l'exercice 2008 il sera proposé à ladite AGO de renouveler le mandat de tous les membres composant le Conseil de Surveillance de la BMCI :

- M. Mourad CHERIF, Président ;
- M. Michel PEBEREAU, Vice-Président
- Mme. Marie-Claire Capobianco, membre ;
- M. Christian AUBIN, membre ;
- M. Alain FONTENEAU, membre ;
- M. Mohamed Hassan BENSALAH, membre ;
- M. Mustapha FARIS, membre ;
- M. Jean-Jacques SANTINI, membre ;
- La Société « BNP Paribas BDDI-Participations », membre représenté par M. Michaël PEREIRA ;
- La Compagnie d'Assurances « AXA Assurance Maroc », membre représenté par M. Daniel ANTUNES ;
- La Compagnie d'Assurances « SANAD » membre représenté par M. Mustapha BAKKOURY.

❖ **Le Directoire** :

Il est composé de :

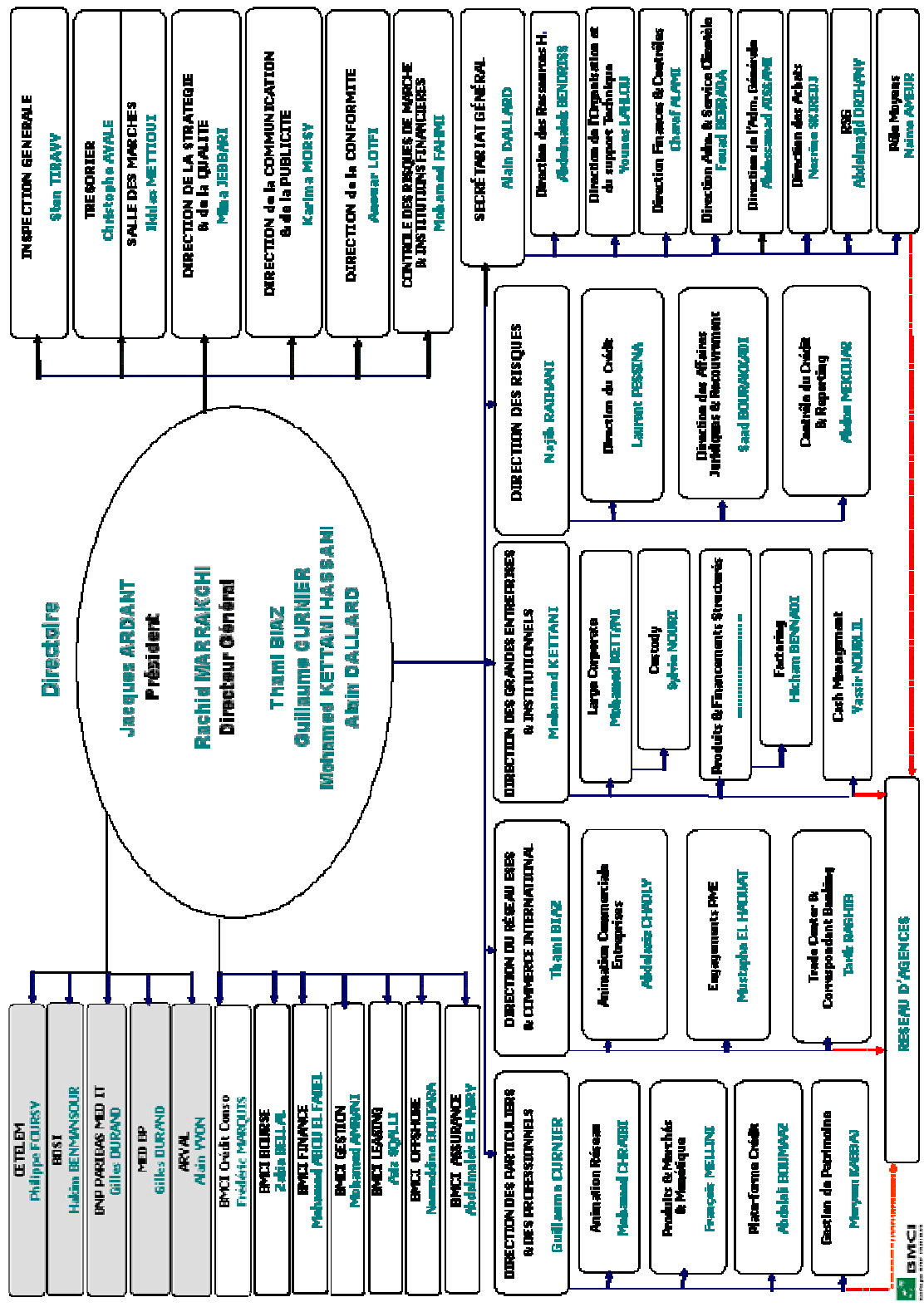
- M. Jacques ARDANT, Président du Directoire,
- M. Rachid MARRAKCHI, Directeur Général membre du Directoire,
- M. Alain DALLARD, membre du Directoire et Secrétaire Général,
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, membre du Directoire, chargé des grandes entreprises, des institutionnels et des produits et Financements structurés,

³ Au 31 mars 2009.

- M. Thami BIAZ, membre du Directoire, chargé du réseau Entreprises et du Commerce International,
- M. Guillaume CURNIER, membre du Directoire, chargé des Particuliers et des Professionnels.

Le mandat de tous les membres du Directoire viendra à expiration à l'issue de l'AGO BMCI devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008. Le Conseil de Surveillance de la Banque se réunira à cette occasion pour statuer sur le renouvellement du mandat des membres du Directoire.

❖ *Organigramme de la BMCI au 31 mars 2009 :*



III.2.2 – Activités :

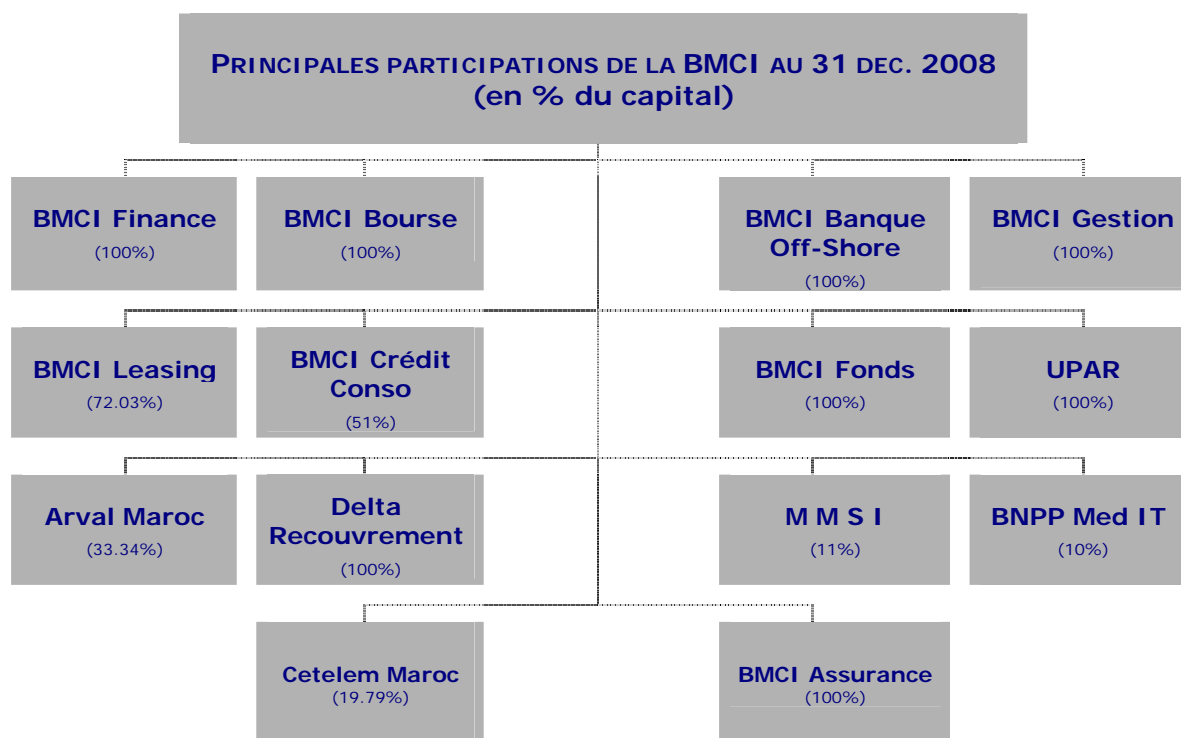
L'activité de la BMCI est orientée vers une clientèle haut de gamme sur chacun des segments ciblés : Grandes entreprises, Institutionnels, PME-PMI, Professionnels, et Particuliers. La banque s'appuie sur l'apport de sa force de vente incarnée par un réseau d'agences spécialisé par type de clients et par les synergies développées entre les filiales du Groupe BMCI.

A fin décembre 2008, on dénombre 242 agences et 1 bureau de représentation à Paris, plus de 385 000 comptes de clients privés et 36 000 comptes d'entreprises dans le portefeuille de la BMCI.

Par ailleurs, l'extension continue du réseau d'agences et la mise à niveau des équipements informatiques se sont poursuivies dotant ainsi la banque des meilleurs atouts pour assurer une croissance rentable.

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement : BMCI LEASING (Crédit-bail), BMCI BOURSE (Intermédiation boursière), BMCI GESTION (Gestion de l'épargne privée), BMCI FINANCE (Banque d'affaires), BMCI Banque Off-Shore (présente sur la place Off-shore de Tanger), BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies (« BNPP Med IT », Conseil et commerce de produits informatiques), M.M.S.I (Ingénierie des Systèmes d'information, ex-BSDI), BMCI Crédit Conso⁴ (Crédit à la consommation) et Arval Maroc (Location Longue Durée).

La BMCI dispose d'autres filiales telles que UPAR, BMCI Fonds et Delta Recouvrement ayant pour objet respectif, les prises de participations, la gestion des FCP et la récupération des créances contentieuses par voie de participation aux ventes aux enchères publiques.



Source : BMCI

⁴ Société créée en Octobre 2005 et dotée de 30 MDH de capital détenu à hauteur de 51% par la BMCI et 49% par Cetelem.

III.2.3 - Fiches de présentation des principales participations de la BMCI :

❖ **BMCI Banque Offshore :**

Activité : Banque Offshore

Capital social : 5,5 millions USD

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 5 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : 2.84 millions USD

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière offshore dans la ville de Tanger. Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI OFFSHORE, dont le siège social se situe à proximité de la Zone Franche d'Exportation de Tanger.

Grâce aux synergies avec les lignes de métier du groupe, BMCI OFFSHORE a réalisé des évolutions positives des principaux indicateurs de performance.

- Les emplois globaux moyens ont augmenté de 34% par rapport à l'année précédente.

- Le PNB a atteint KUSD 5 203 en progression de 21% par rapport à 2007, et le résultat d'exploitation a augmenté de 24% par rapport à 2007 pour atteindre KUSD 4 514.

- Le résultat net a baissé de 14,8% par rapport à 2007 pour se situer à KUSD 2 840, suite au passage, en 2008, au régime fiscal de droit commun à taux plein d'IS soit 37%.

❖ **BMCI Leasing :**

Activité : Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers

Capital social : 80 MDH

% de détention et du droit de vote : 72.03% BMCI – 14.9% Axa Assurance Maroc – 12.9% RMA Wataniya

Effectif : 37 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : 42.72 MDH

Depuis sa création en 1986, BMCI LEASING a développé une réelle expertise dans l'activité du leasing et principalement du leasing immobilier, en profitant de l'expérience du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Dans un environnement marqué par les répercussions de la hausse de la TVA sur les loyers de 10% à 20% promulguée par la loi de Finances 2008 et la suppression de son exonération sur les investissements, le secteur du crédit-bail a été moins performant que les deux dernières années.

Dans ce contexte, BMCI Leasing a poursuivi le développement de son activité. Ainsi, la nouvelle production a atteint un niveau global de 1 861 millions de dirhams, en évolution de 10% par rapport aux réalisations de 2007.

Les financements en crédit-bail immobilier, très recherchés par l'ensemble de la profession, ont enregistré une forte progression soit 50% par rapport à 2007, tandis que ceux en crédit-bail mobilier n'ont augmenté que de 4%.

Malgré les rachats anticipés, l'encours net des crédits a enregistré une hausse de 20% par rapport à fin décembre 2007. De même, les financements en crédit bail immobilier ont atteint un niveau historique de 1,2 milliards de dirhams, soit 29% de l'encours global.

En matière de résultats, le PNB⁵ ne s'est amélioré que de 4% (contre 37% en 2007), du fait de la baisse, imposée par le marché, des taux de facturation appliqués à la clientèle et de la forte hausse des frais financiers (+24%).

En revanche et grâce à la maîtrise du coût du risque et la baisse de l'IS de 39,6% à 37%, le résultat net s'est apprécié de 26% pour atteindre 42,6 millions de dirhams.

❖ **BMCI Bourse :**

Activité : Intermédiation boursière

Capital social : 20 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 12 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : 7.20 MDH

BMCI BOURSE doit sa création en 1995 à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain.

Après cinq années consécutives de tendances haussières du marché boursier, l'évolution s'est inversée en 2008 : les deux indices de référence ont enregistré de fortes baisses avec -15.35% pour le MASI et -15.36% pour le MADEX.

Ces contre-performances sont dues à la poursuite de l'impact psychologique de la crise financière internationale sur la Bourse de Casablanca.

Le volume global des transactions sur le marché des actions a atteint 218 milliards de dirhams, en diminution de 33.1% par rapport à l'année 2007.

Sur le même trend, la capitalisation boursière a baissé de 9,3% depuis le début de l'année 2008, s'établissant à 532 milliards de dirhams.

Dans ce contexte, BMCI Bourse a réalisé, au titre de l'année 2008, un chiffre d'affaires de 15,7 millions de dirhams contre 23,4 millions de dirhams en 2007, en baisse de 32,9%.

Cette régression s'explique par le repli des volumes négociés sur le marché (et sa concentration sur des valeurs ayant activé leurs programmes de rachat), le recul du nombre d'IPO, et par la non récurrence des opérations d'allers-retours enregistrées en 2007 (augmentation de la TPCVM à 15% en 2008 et suppression des abattements fiscaux relatifs aux placements actions pour les institutionnels).

❖ **BMCI Gestion :**

Activité : Gestion d'actifs

Capital social : 1 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 16 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : 21.11 MDH

BMCI GESTION a été créée en 1995. Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management », BMCI GESTION a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

Dans un contexte très difficile des marchés, BMCI Gestion a maintenu sa position de 4^{ème} rang avec une part de marché de 6,5% contre 9,1% l'année précédente.

Au 26 décembre 2008, les actifs gérés s'élèvent à 10 milliards de dirhams, en baisse de 16,6% par rapport à fin 2007.

En effet, dans un contexte haussier des taux et de baisse du marché boursier, la société a subi une baisse importante de ses actifs « Grand Public ».

⁵ Résultats sociaux provisoires

En matière de rentabilité, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 39 millions de dirhams en hausse de 2,8% par rapport à 2007.

Le résultat net de 2008 s'est établi à 21 millions de dirhams en progression de +15% par rapport à 2007.

❖ **BMCI Finance :**

Activité : Banque d'Affaires

Capital social : 8,5 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 8 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : -8.54 MDH

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI FINANCE a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

BMCI FINANCE a affirmé sa contribution au développement du marché financier marocain en profitant de l'expertise du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

L'année 2008 a été marquée par l'aboutissement de deux introductions en bourse exclusivement par augmentation de capital.

BMCI Finance a également accompagné la BMCI dans la réalisation de l'augmentation de capital de 1,5 milliards de dirhams clôturée avec succès en fin d'année, permettant à la BMCI de se conformer aux exigences de la Banque Centrale.

En 2008, BMCI finance a enregistré une perte de -8.54 millions de dirhams du fait d'une dotation financière s'élevant à 14.5 millions de dirhams.

❖ **Arval Maroc :**

Activité : Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise

Capital social : 30 MDH

% de détention et du droit de vote : 33.34% BMCI – 66.66% Arval PHH

Effectif : 45 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : -3.854 MDH

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du groupe BNP Paribas.

Dans un marché en forte concurrence, Arval Maroc a confirmé sa part de marché à hauteur de 15% pour une 3^{ème} position en nombre de véhicules gérés.

L'activité a effectivement connu une très forte croissance en 2008 avec un parc de véhicules loués et un chiffre d'affaires en forte hausse par rapport à 2007.

En effet, le parc de véhicules loués a progressé de +24% par rapport à 2007 grâce à un nombre de nouveaux véhicules en hausse de 40% par rapport à 2007. Ces nouveaux véhicules mis en location correspondent à une production de 180 millions de dirhams (+44% par rapport à 2007). Le chiffre d'affaires a atteint 150 millions de dirhams, soit une croissance de 25% par rapport à l'exercice précédent.

❖ **BMCI Assurance :**

Activité : Courtier en Produits d'Assurances

Capital social : 0,1 MDH

% de détention et du droit de vote : 100% BMCI

Effectif : 2 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : 5.93 MDH

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur dans le marché de la bancassurance marocain.

Avec plus de 10 millions de dirhams, BMCI Assurance a doublé son chiffre d'affaires au titre de l'année 2008.

En terme de rentabilité, le résultat net s'est établi à 5,9 millions de dirhams contre 2,3 millions de dirhams en 2007. Le coefficient d'exploitation s'est également amélioré pour atteindre 16%.

❖ **CETELEM Maroc :**

Activité : Crédit à la consommation

Capital social : 84,483 MDH

% de détention et du droit de vote : 19,79% BMCI - 80% Cetelem France

Effectif : 125 personnes

Résultat net à fin décembre 2008 : 47.95 MDH

Cetelem SA a été créée en 1997 et, Cetelem Maroc est née en 2005 de la fusion absorption de Cetelem SA et de BMCI SALAF.

Cetelem Maroc est filiale à 80% de Cetelem France, elle même filiale du groupe BNP Paribas à hauteur de 100%.

III.3- REPARTITION DU CAPITAL

Le capital de la BMCI est entièrement libéré. La répartition du capital se présentait comme suit au 31 Décembre 2007 et 2008 :

Actionnaires	Décembre 07	Décembre 08	Part 07 *	Part 08 *
BNP Paribas BDDI Participations	6 737 445	8 498 659	63.85%	66.21%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 095 401	1 112 393	10.38%	8.67%
Compagnie d'Assurances SANAD	547 621	657 146	5.19%	5.12%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	458 720	561 264	4.35%	4.37%
Flottant en bourse	1 712 164	2 006 456	16.23%	15.63%
TOTAL	10 551 351	12 835 918	100%	100%

Source : BMCI

* : Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

** : Total des Actions détenues dans le cadre des programmes de rachat

1- Pacte d'actionnaires :

Aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

2- Auto Contrôle :

Au 31 mars 2009, et à sa connaissance, la BMCI ne détient aucune de ses propres actions, ni directement ni indirectement à travers ses filiales ou à travers les sociétés qu'elle contrôle (au sens des articles 143 et 144 de la loi sur la Société Anonyme).

3- Brève présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas en chiffres :

En millions d'euros	2007	2008
Total Bilan	1 694 454	2 075 551
PNB	31 037	27 376
Résultat Brut d'Exploitation	12 273	8 976
Résultat net part Groupe	7 822	3 021
Capitalisation boursière *	67.20	27.60

Source : Document de référence 2008 déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2009 (Norme IFRS)
* En milliards d'euros, au 31 décembre

BNP Paribas est l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux, présent dans plus de 80 pays et qui compte à fin décembre 2008 plus de 170 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 130 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans trois domaines d'activité :

- La Banque de Détail, regroupant trois pôles :
 - Banque de Détail en France (BDDF),
 - Banque de Détail en Italie : Banca Nazionale del Lavoro banca commerciale (BNL bc),
 - BNP Paribas International Retail Services (IRS) rassemblant les activités de Personal Finance, Equipment Solutions, BancWest et Réseaux Marchés Emergents.
- Le pôle Asset Management & Services (AMS) ;
- Le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

BNP Paribas SA est la maison mère du groupe BNP Paribas. Elle est l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux, présent dans plus de 80 pays et qui compte à fin décembre 2008 plus de 170 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 130 000 en Europe.

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie du pôle IRS.

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

Notations de BNP Paribas :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme	AA	Aa1	AA
Dernière date d'attribution	28/01/2009	16/01/2009	03/02/2009
Perspective	Négative	Négative	Négative

Source : Document de référence 2008 déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2009

III.4- EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

1- Evènements⁶ :

Les événements majeurs qui ont marqué la vie de la BMCI courant l'année 2008 :

- **Janvier 2008** : Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la BMCI en novembre 2006, à savoir :
 - Note à long terme : AA (mar⁷)
 - Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
 - Note à court terme : F1+ (mar)
 - Note de soutien extérieur : 2
- **Février 2008** : BMCI Bourse est la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI à avoir obtenu la certification ISO 9001 (version 2000). La certification de BMCI Bourse vient conforter la politique Qualité du Groupe BMCI ;
- **Mars 2008** : La BMCI lance le Pack Fonctionnaires « Moumayaz », une offre globale de produits et services exclusivement dédiée aux fonctionnaires.
- **Septembre 2008** : Jacques ARDANT succède à Joël SIBRAC comme Président du Directoire de la BMCI.
- **Décembre 2008** : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 DH à 1 283 591 800 DH par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.
- **Mars 2009** : La BMCI lance la carte MASTERCARD Ladies First.

2- Résultats :

Grâce à la hausse importante des encours, la marge d'intérêts s'élève au 31 décembre 2008 à 1 753 millions de dirhams, soit une progression de +5% par rapport au 31 décembre 2007.

La marge sur commissions est restée stable par rapport à 2007.

Le résultat des opérations de marché s'établit à 200.5 millions de dirhams en hausse de 73.4%.

En conséquence, le PNB à fin décembre 2008 progresse de +7.7% par rapport à la même période de l'année dernière pour s'établir à 2 256 millions de dirhams.

Les charges générales d'exploitation restent maîtrisées. Elles augmentent de +7.6% à 927 millions de dirhams. Les frais généraux⁸ s'accroissent de +6.7% avec des charges de personnel en hausse de +7.1%. Les amortissements sont en hausse de 13.8% par rapport à l'année dernière.

Grâce à la progression du PNB et à la maîtrise des frais généraux, le RBE s'élève à 1 324 millions de dirhams, en hausse de +7.8%.

Le montant Net des provisions s'est accru de 3.2% par rapport à décembre 2007 et s'établit à 191.3 millions de dirhams.

⁶ Source www.bmcinet.com

⁷ Ces notes sont attribuées sur une échelle nationale et ne sont donc pas comparables aux notes internationales attribuées par l'agence.

⁸ Les frais généraux comprennent les charges de personnel, les impôts et taxes, les charges externes et autres charges générales d'exploitation.

Ainsi, le résultat net ressort à 729 millions de dirhams en progression de +9.5% par rapport à décembre 2007.

Le coefficient d'exploitation⁹ est stable soit de 41.1%. Le ROE¹⁰ s'est établi à 18,1% contre 19,9% à fin décembre 2007.

en MDH	2007	2008	Variation
Crédits par Caisse ⁽¹⁾	36 649	39 320	7.3%
Ressources Clientèle	42 122	41 483	-1.5%
PNB	2 095	2 256	7.7%
Résultat Brut d'Exploitation	1 228	1 324	7.8%
Résultat Net	666	729	9.5%
Fonds Propres et Assimilés [*]	4 051	6 217	53.5%
Total Bilan	55 638	59 450	6.9%
Coefficient d'exploitation	41.1%	41.1%	0 pts

Source : BMCI

* : avant répartition

(1) : comprend l'ensemble des créances sur la clientèle, nettes de provisions, regroupant les crédits de trésorerie et à la consommation, les crédits à l'équipement, les crédits immobiliers et autres crédits ainsi que les créances acquises par affacturage et les créances en souffrance.

3- Perspectives :

Dans une conjoncture économique tendue, difficile et un environnement bancaire en constante évolution, la dynamique de croissance a permis à la BMCI de consolider les bases d'une gestion active, saine, orientée principalement vers une réorganisation de la dynamique interne de la Banque et une implication de plus en plus vive auprès de sa clientèle (particuliers, professionnels et entreprises).

Cette politique exige de la BMCI un engagement substantiel en ressources humaines et matérielles et lui impose une présence en force dans tous les compartiments du marché financier, à travers :

- Le renforcement et la diversification des ressources de la Banque ;
- L'amélioration des parts de marché Ressources et Emplois auprès de sa clientèle des Particuliers et des Entreprises ;
- L'appui renforcé dans les métiers du crédit bail, du crédit à la consommation et du factoring ;
- Le développement des activités financières relevant directement de la Banque (Salle des Marchés) ou gérées par le biais des filiales spécialisées telles que BMCI Finance (ingénierie financière), BMCI Bourse (intermédiation boursière), BMCI Gestion (gestion d'actifs) ;
- Le renforcement de la présence de la BMCI dans les activités du commerce extérieur (Trade Center) ;
- Le renforcement de sa présence dans la location longue durée, à travers la participation dans Arval Maroc (filiale de Arval PHH, qui fait également partie du groupe BNP Paribas).

⁹ Le coefficient d'exploitation est égal au rapport entre les charges d'exploitation et le PNB

¹⁰ Sur la base des fonds propres fin de période

QUATRIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES

1.1 - Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 - Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 - Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

❖ *Présentation générale des créances :*

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel, ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

❖ *Créances en souffrance sur la clientèle*

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de prévisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 - Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 - Portefeuille de titres

❖ 1.5.1 - Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

❖ 1.5.2 - Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance (détention inférieure ou égale à 6 mois).

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

Au 31 décembre 2008, BMCI n'a pas de titres classés en portefeuille de transaction.

❖ 1.5.3 - Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être Classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

❖ 1.5.4 - Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la Banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter au 01/01/2008.

❖ 1.5.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation

❖ 1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 - Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 - Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation: bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
+ Grosse informatique	10 ans
+ Micro informatique	7 ans

1.9 - Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 - Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 - Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

❖ Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

❖ Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 - Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 - Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

LES ETATS DE SYNTHESE

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2008	31/12/2007
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 712 603	5 125 856
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 190 976	7 885 860
. A vue	847 300	786 883
. A terme	7 343 676	7 098 977
3. Créances sur la clientèle	38 368 789	35 961 610
. Crédits de trésorerie et à la consommation	16 801 335	17 057 641
. Crédits à l'équipement	7 910 584	7 065 801
. Crédits immobiliers	11 694 414	10 575 697
. Autres crédits	1 962 456	1 262 471
4. Créances acquises par affacturage	950 855	688 047
5. Titres de transaction et de placement	4 273 518	3 272 313
. Bons du trésor et valeurs assimilées	2 812 099	2 800 847
. Autres titres de créance	1 438 278	460 916
. Titres de propriété	23 141	10 550
6. Autres actifs	444 152	274 647
7. Titres d'investissement	0	1 038 042
. Bons du trésor et valeurs assimilées	0	91 270
. Autres titres de créance	0	946 772
8. Titres de participation et emplois assimilés	312 923	280 625
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	105 341	99 619
12. Immobilisations corporelles	1 090 585	1 011 743
Total de l'Actif	59 449 742	55 638 362

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2008	31/12/2007
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	1 919 567	2 314 074
. A vue	813 917	459 669
. A terme	1 105 650	1 854 405
3. Dépôts de la clientèle	41 482 623	42 121 981
. Comptes à vue créditeurs	22 014 838	23 019 546
. Comptes d'épargne	5 199 075	4 745 302
. Dépôts à terme	12 887 066	13 101 389
. Autres comptes créditeurs	1 381 644	1 255 744
4. Titres de créance émis	8 247 008	5 930 274
. Titres de créance négociables	8 247 008	5 930 274
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 493 319	1 138 129
6. Provisions pour risques et charges	54 973	32 997
7. Provisions réglementées	35 000	50 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 000 448	1 537 615
12. Capital	1 283 592	1 055 135
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	1 204 537	792 129
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	728 675	666 028
Total du Passif	59 449 742	55 638 362

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2008	31/12/2007
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	16 850 866	17 184 795
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	14 000	10 021
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 610 536	6 220 715
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	6 151 890	5 303 873
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 074 440	5 650 186
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	12 770 770	10 915 060
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 377 550	2 271 536
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	9 393 205	8 643 524
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	15	0
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	0

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2008

AU 31/12/2008

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers DH

	31/12/2008	31/12/2007
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 468 225	3 150 242
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	212 851	254 959
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 457 090	2 126 761
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	124 883	152 593
- Produits sur titres de propriété	94 271	77 168
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	319 540	311 257
- Autres produits bancaires	259 591	227 504
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 212 255	-1 054 917
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-59 666	-92 969
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-686 940	-589 460
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-295 117	-182 620
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-170 532	-189 868
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 255 970	2 095 324
- Produits d'exploitation non bancaire	3 484	1 066
- Charges d'exploitation non bancaire	-3 469	-6 570
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-927 327	-861 884
- Charges de personnel	-505 519	-472 088
- Impôts et taxes	-19 003	-18 070
- Charges externes	-279 654	-263 598
- Autres charges générales d'exploitation	-218	-149
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-122 933	-107 978
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-407 910	-452 068
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-289 864	-265 726
- Pertes sur créances irrécouvrables	-63 754	-101 767
- Autres dotations aux provisions	-54 292	-84 575
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	211 452	266 723
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	179 136	221 556
- Récupérations sur créances amorties	760	543
- Autres reprises de provisions	31 557	44 625
~VII. RESULTAT COURANT	1 132 200	1 042 591
- Produits non courants	29 191	17 229
- Charges non courantes	-48 290	-20 087
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 113 102	1 039 733
- Impôts sur les résultats	-384 426	-373 706
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028
TOTAL PRODUITS	3 712 353	3 435 260
TOTAL CHARGES	-2 983 677	-2 769 232
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh

	31/12/08	31/12/07
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 794 824	2 534 313
2 (-) Intérêts et charges assimilées	1 041 723	865 050
MARGE D'INTERET	1 753 101	1 669 263
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	319 588	313 516
6 (-) Commissions servies	24 648	18 426
Marge sur commissions	294 939	295 090
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	40 834	0
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	-10 685	-33 771
9 (±) Résultats des opérations de change	166 382	149 196
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	4 013	220
Résultats des opérations de marché	200 544	115 645
11 (+) Divers autres produits bancaires	96 675	78 834
12 (-) Diverses autres charges bancaires	89 289	63 508
PRODUIT NET BANCAIRE	2 255 970	2 095 324
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-5 150	11
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	3 484	1 055
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	3 469	6 570
16 (-) Charges générales d'exploitation	927 327	861 884
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 323 508	1 227 937
17(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-173 723	-145 395
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-17 585	-39 950
RESULTAT COURANT	1 132 200	1 042 591
RESULTAT NON COURANT	-19 099	-2 858
19 (-) Impôts sur les résultats	384 426	373 706
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	728 675	666 028
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	728 675	666 028
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	122 933	107 978
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5 150	10 000
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	21 955	21 455
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	50 000
24 (+) Dotations non courantes	14 350	94
25 (-) Reprises de provisions	-16 782	-44 625
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-693	-109
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	-11
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	3 523
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	875 589	814 333
- Bénéfices distribués	207 563	400 110
AUTOFINANCEMENT	668 026	414 223

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
DU 01/01/2008	AU 31/12/2008	
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2008	31/12/2007
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 401 208	3 092 339
2. (+) Récupérations sur créances amorties	760	543
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 791	946
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 464 586	-1 281 327
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-3 469	-3 047
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-804 394	-753 905
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-373 706	-294 989
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	758 604	760 560
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-305 115	-1 121 580
9. (±) Créances sur la clientèle	-2 669 988	-9 239 401
10. (±) Titres de transaction et de placement	36 837	-1 699 078
11. (±) Autres actifs	-169 505	-87 599
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-394 507	-644 612
14. (±) Dépôts de la clientèle	-639 357	11 122 352
15. (±) Titres de créance émis	2 316 734	1 627 695
16. (±) Autres passifs	355 190	323 511
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 469 711	281 288
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-711 107	1 041 848
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	11
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	756	8 944
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-36 900	-24 900
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-197 958	-218 959
21. (+) Intérêts perçus	-	-
22. (+) Dividendes perçus	94 271	77 168
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-139 831	-157 736
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées		-
25. (+) Emission d'actions	1 500 000	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-62 315	-57 956
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 437 685	-57 956
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	586 747	826 156
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 125 856	4 299 700
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 712 603	5 125 856

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2007	Total 31/12/2006
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	9 088	3 945 991	10 204 936	2 132 787	16 292 802	13 801 413
- Comptes à vue débiteurs	6 912	161 282	6 511 308	1 651 312	8 330 814	6 936 188
- Créances commerciales sur le Maroc	1 432	0	3 693 628	71 563	3 766 623	2 746 319
- Crédits à l'exportation		195 174	0		195 174	177 574
- Autres crédits de trésorerie	744	3 589 535	0	409 912	4 000 191	3 941 332
CREDITS A LA CONSOMMATION			520	737 603	738 123	574 398
CREDITS A L'EQUIPEMENT	231 799		6 375 023	373 490	6 980 312	5 014 051
CREDITS IMMOBILIERS			405 147	10 155 058	10 560 205	6 532 579
AUTRES CREDITS			1 010 018		1 010 018	359 396
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			688 047		688 047	486 493
INTERETS COURUS A RECEVOIR	848	13 896	65 767	47 186	127 697	74 195
CREANCES EN SOUFFRANCE	2	0	203 701	48 750	252 453	567 731
- Créances pré-douteuses			0	0	0	627
- Créances douteuses			0	0	0	178 420
- Créances compromises	2	0	203 701	48 750	252 453	388 684
TOTAL	241 737	3 959 887	18 953 159	13 494 874	36 649 657	27 410 256

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

B2

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	5 284	3 438 321	10 819 987	1 614 888	15 878 480	16 292 802
- Comptes à vue débiteurs	160	38 421	6 774 261	1 422 584	8 235 426	8 330 814
- Créances commerciales sur le Maroc	3 898	0	4 045 726	53 530	4 103 154	3 766 623
- Crédits à l'exportation		229 850	0		229 850	195 174
- Autres crédits de trésorerie	1 226	3 170 050	0	138 774	3 310 050	4 000 191
CREDITS A LA CONSOMMATION			103	881 676	881 779	738 123
CREDITS A L'EQUIPEMENT	231 799		7 302 221	286 816	7 820 836	6 980 312
CREDITS IMMOBILIERS			3 681 116	7 996 602	11 677 718	10 560 205
AUTRES CREDITS			1 655 929		1 655 929	1 010 018
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			950 855		950 855	688 047
INTERETS COURUS A RECEVOIR		1 127	126 739	19 654	147 520	127 697
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	246 715	59 812	306 527	252 453
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			0	0	0	0
- Créances compromises	0	0	246 715	59 812	306 527	252 453
TOTAL	237 083	3 439 448	24 783 665	10 859 448	39 319 644	36 649 657

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2007	171 192	33 839	18 441
CETEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	63 010	31/12/2007			5 514
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	42 544	42 544	31/12/2007	74 651	27 177	24 085
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2007	30 926	9 890	4 825
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2007	20 157	18 409	17 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2007	16 806	4 735	
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2007	3 108	1 788	1 500
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2007	999	-147	
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	9 427	31/12/2007	1 413	-221	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	10 002	2	31/12/2007	-20 696	-27 566	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2007	99 409	-11 771	
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2007	18 488	2 189	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2007	47 989	17 709	2 721
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2007	2 254	2 283	980
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2007			
FCP RENDEMENT		0	0%	0	0	31/12/2007			
Autres titres de participation et Emplois assimilées									
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 449	31/12/2007			
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2007			
SOGEPiB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2007			
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2007			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2007			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2007			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2007			
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	100	100,0%	100	100	31/12/2007			
Divers				2 165	2 120	31/12/2007			924
TOTAL				294 243	280 625				76 490

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2008	185 916	42 724	20 169
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	84 483	19,79%	63 010	71 389	31/12/2008	217 300	47 951	
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2008	48 065	17 173	8 580
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	44 302	31/12/2008	70 871	21 974	24 774
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2008	28 817	7 204	9 300
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 427	9 427	31/12/2008	1 914	508	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2008	22 495	21 115	18 500
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	5 797	31/12/2008	540	-8 542	8 000
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2008	1 904	296	1 500
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2008	5 797	5 931	2 280
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2008			
BMCI	Banque	1 055 135	0,08%	787	787	31/12/2008			
FCP AMBITION		0	0%	0	191	31/12/2008			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	1 695	31/12/2008	906	-99	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2008	26 081	-3 854	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2008	74 312	-23 093	
BNP PARISBAS MED BUSINES Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2008	14 491	108	
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2008	17 284	-2 000	
Autres titres de participation et Emplois assimilés									
		0,08%							
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2008			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2008			
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2008			
SOGEPIB	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2008			
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2008			
Bank Al Amal	banque	500 000	0,81%	1 596	1 596	31/12/2008			
Fonds de garantie CMM	fonds de garantie	0	0,00%	5 000	5 000	31/12/2008			
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2008	-5 861	-5 580	
Divers				2 765	2 720	31/12/2008			562
TOTAL					312 923				93 665

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	191 665	20 474	0	212 139	92 046	14 751	0	106 797	105 342
Droit au bail	55 401	5 360	0	60 761	0	0	0	0	60 761
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	136 264	15 114	0	151 378	92 046	14 751	0	106 797	44 581
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 895 403	232 135	54 651	2 072 887	883 661	99 247	605	982 303	1 090 584
-Immeubles d'exploitation	831 340	101 578	24	932 894	207 728	32 882	24	240 586	692 308
Terrain d'exploitation	21 922	7 371	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	779 292	94 207	24	873 475	198 063	31 679	24	229 718	643 757
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 126	0	0	30 126	9 665	1 203	0	10 868	19 258
-Mobilier et matériel d'exploitation	494 977	31 618	426	526 169	387 768	31 803	426	419 145	107 024
Mobilier de bureau d'exploitation	131 685	9 293	0	140 978	89 246	7 681	0	96 927	44 051
Matériel de bureau d'exploitation	51 440	5 487	0	56 927	43 862	3 519	0	47 381	9 546
Matériel informatique	310 614	16 838	0	327 452	253 422	20 603	0	274 025	53 427
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 238	0	426	812	1 238	0	426	812	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	470 304	49 325	0	519 629	285 415	33 895	0	319 310	200 319
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	8 344	12 898	218	21 024	2 750	667	155	3 262	17 762
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	5 553	12 883	218	18 218	1 864	563	155	2 272	15 946
Mobilier et matériel hors exploitation	1 291	15	0	1 306	886	104	0	990	316
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	90 438	36 716	53 983	73 171	0	0	0	0	73 171
TOTAL	2 087 068	252 609	54 651	2 285 026	975 707	113 998	605	1 089 100	1 195 926

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail						
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique			0		0	0
	Immeubles exploitation bureau	24	24	0	134	134	0
	Immeubles hors exploitation	218	155	63	540	477	
	Terrain exploitation			0		0	
	Agencement Aménagement et Installation			0		0	0
	Agencement Aménagement et Installation			0			0
	Mobilier de bureau			0		0	
	Matériel roulant	426	426	0	82	82	
	Matériel roulant de fonction			0		0	
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction			0		0	
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux			0			
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0		0	
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)			0			0
	Matériel Informatique (GAB & TPE)			0			0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)			0			0
	Télécommunications			0			0
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	668	605	63	756	693	0

PROVISIONS

DU...01/01/2007..AU...31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2006	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2007
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1 993 141	304 274	231 986	110	2 065 540
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	1 978 174	265 277	221 039	110	2 022 522
titres de placement	7 187	28 997	6 785		29 399
titres de participation et emplois assimilés	7 781	10 000	4 162		13 619
immobilisations en crédit-bail et en location					
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	50 601	75 024	40 979	1 649	82 997
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 628	449	517	0	1 561
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme		120			120
provisions pour risques généraux et charges	8 949	24 455	463	1 649	31 293
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions pour autres risques et charges					
provisions réglementées	40 000	50 000	40 000		50 000
TOTAL GENERAL	2 043 742	379 298	272 965	1 759	2 148 537

PROVISIONS
DU...01/01/2008..AU...31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 065 540	327 848	184 638	-36 915	2 171 527
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 022 522	289 864	179 136	154	2 133 096
titres de placement	29 399	17 475	5 502	-23 897	17 475
titres de participation et emplois assimilés	3 619	0	0		3 619
Autres titres de participations	10 000	20 509	0	-13 172	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	82 997	42 983	31 557	4 450	89 973
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 561	0	0	0	1 561
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	120	6 678			6 797
provisions pour risques généraux et charges	31 293	36 305	16 557	4 450	46 592
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	50 000	0	15 000		35 000
TOTAL GENERAL	2 148 537	370 831	216 194	-32 465	2 261 501

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	17 065 940		
Autres valeurs et sûretés réelles	34 994 087		
TOTAL	52 060 027		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 506 802	Pension à terme BAM	347 405
		Pension à terme Ets de crédit	200 000
		Pension à terme clientèle	1 959 397
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	2 597 394		2 597 394

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2007

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
12	10 716 579	7 091 360	3 625 219	153 024

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	7 123 009	5 916 497	1 206 512	153 024

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2008

Nom de l'établissement : **BMCI**
 Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 28 Mai 2008)			
Report à nouveau	792 129	Réserve légale	6 058
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	207 562
Résultat net de l'exercice	666 028	Autres affectations	40 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 204 537
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 458 157	TOTAL B	1 458 157

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**Nom de l'établissement : BMCI****I. DATATION**

Date de clôture (1)	31 Décembre 2 007
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er mars 2 008
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1) **31 Décembre 2008**

Date d'établissement des états de synthèse (2) **1er Mars 2009**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables Néant
	Défavorables Néant

BILAN PASSIF IFRS	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	44 929	75 171
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	6 224 730	5 582 354
Dettes envers la clientèle	41 686 870	42 346 411
Titres de créance émis	7 022 609	4 861 072
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	29 544	108 507
Passifs d'impôt différé	152 957	91 296
Comptes de régularisation et autres passifs	1 840 133	1 419 739
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	99 861	88 586
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 262 984	2 592 750
Réserves consolidées	1 560 890	1 046 747
- Part du groupe	1 486 432	977 236
- Part des minoritaires	74 458	69 511
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	- 9 194	- 19 729
Résultat net de l'exercice	810 220	784 290
- Part du groupe	780 604	763 268
- Part des minoritaires	29 617	21 022
TOTAL PASSIF IFRS	63 726 533	58 977 193

Capitaux propres	6 624 900	4 404 058
. Part du groupe	6 520 826	4 313 525
. Part des intérêts minoritaires	104 075	90 533
TOTAL		

Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et produits assimilés	3 292 639	2 910 124
Intérêts et charges assimilés	1 252 079	996 051
MARGE D' INTERÊT	2 040 561	1 914 073
Commissions perçues	379 045	378 395
Commissions servies	24 984	18 607
MARGE SUR COMMISSIONS	354 061	359 788
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	220 444	109 535
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	- 49 967	- 2 100
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	170 477	107 435
Produits des autres activités	40 571	23 466
Charges des autres activités	141 853	74 606
PRODUIT NET BANCAIRE	2 463 816	2 330 156
Charges générales d'exploitation	865 498	816 207
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	119 060	106 979
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 479 258	1 406 970
Coût du risque	162 723	139 984
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 316 535	1 266 986
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	- 4 766	- 9 428
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 311 769	1 257 558
Impôts sur les bénéfices	501 549	473 269
RESULTAT NET	810 221	784 290
Résultat hors groupe	29 617	21 022
RESULTAT NET PART DU GROUPE	780 604	763 268
Résultat par action (en dirham)	61	72

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financements donnés	3 857 158	6 377 600
Aux établissements de crédit	14 000	10 021
A la clientèle	3 843 158	6 367 579
Engagements de financement reçus	3 834 641	2 299 345
des établissements de crédit	3 834 641	2 299 345
de la clientèle	0	0

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de garantie donnés	11 824 503	9 657 778
D'ordre des établissements de crédit	3 137 045	2 269 784
D'ordre de la clientèle	8 687 458	7 387 994
Engagements de garantie reçus	9 486 858	8 717 890
des établissements de crédit	9 486 843	8 717 890
de l'état et d'autres organismes de garantie	15	0